

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2019

Délibération n°2019-06 : attribution de subventions dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 13 mars 2019,

APPROUVE

l'attribution des subventions au bénéfice des projets suivants, dans le cadre du FSDIE :

- « Bal » (13 mars 2019) à hauteur de 1400 €, « Week-end d'intégration » (octobre 2019) à hauteur de 1400 € et « Alumni » (15 février 2019) à hauteur de 200€, portés par le BD2E, soit un montant total de 3000 € pour les trois projets ;
- « Cycle de conférences et d'ateliers » (année 2019) porté par l'ADEMEC, à hauteur de 925,50 € ;
- « Jeunes acteurs du numérique » (mars-juin 2019) porté par l'Union PSL pour le compte du Club PSL, à hauteur de 200 € ;
- « Vienne » (avril 2019), porté par le BD2E pour le compte des élèves et étudiants germanistes représentés par L. Gundermann, à hauteur de 360 €.

Le montant total des subventions attribuées s'élève à 4485,50 €.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0.

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER